



Genève, le 23 novembre 2020

Aux représentant·es des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et des Services Industriels de Genève (SIG)

La transition énergétique du canton en bonne voie : Genève baisse de 29.6 % sa consommation d'énergie fossile

L'Etat de Genève et SIG annoncent un bilan 2019 très encourageant de la politique énergétique cantonale et atteint ainsi ses objectifs cantonaux pour 2020. Grâce aux différents programmes et mesures menées conjointement par l'Etat et SIG-éco21 dans le cadre de GÉnergie, Genève affiche une baisse significative de sa consommation d'électricité et de thermique fossile. Afin de poursuivre sa politique énergétique et d'accélérer la transition énergétique du canton, l'Etat de Genève et SIG lancent aujourd'hui une nouvelle plateforme internet interactive et conviviale www.ge-energie.ch. Elle a pour but de faciliter l'accès aux mesures d'encouragement et d'accompagnement pour la réalisation de projets liés à la transition énergétique.

Depuis plusieurs années, le canton de Genève s'est résolument engagé dans la transition énergétique pour atteindre une société post-carbone. En déclarant l'urgence climatique en 2019, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer les objectifs climatiques cantonaux. Il a pour ambition de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à leur niveau en 1990) et vise la neutralité carbone d'ici 2050.

Baisse de la consommation énergétique : le canton atteint les objectifs 2020 de sa politique énergétique cantonale

« Grâce à ces résultats encourageants, Genève est en bonne voie pour atteindre la société à 2000 Watts et sortir progressivement le canton de sa dépendance aux énergies fossiles. » confirme M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT).

Dans le cadre de la stratégie énergétique cantonale, le canton atteint aujourd'hui ses objectifs de diminution de 29 % fixés pour 2020 : en 2019, le canton baisse de **29.6 % sa consommation d'énergie thermique fossile par habitant·e (base 2000)**.

Ces résultats positifs s'expliquent par la mise en place de mesures à la fois contraignantes : l'obligation d'assainir les bâtiments les moins performants, l'obligation d'efficacité des grand·es consommateurs·trices ainsi que la performance énergétique des nouveaux bâtiments, mais aussi volontaires, encouragées notamment grâce aux subventions du canton et du Programme Bâtiments de la Confédération.

En matière de consommation électrique, l'objectif de réduction de 2 % est également atteint : en 2019, **le canton réduit de 11 % sa consommation d'électricité par habitant·e (base 2000)** et ceci dans un contexte démographique croissant (augmentation de la population genevoise de plus de 21 % depuis 2000).

Cette baisse s'explique par les actions menées par le programme d'économies d'énergies SIG-éco21 et les mesures concrètes de la politique énergétique cantonale.

Nouvelle plateforme commune GEnergie : la transition énergétique en un clic !

Pour atteindre les objectifs énergétiques cantonaux et accélérer la transition énergétique, l'Etat de Genève et SIG poursuivent leurs efforts : ils lancent aujourd'hui une nouvelle plateforme internet commune facilitant l'accès aux mesures d'encouragement et d'accompagnement pour la réalisation de projets liés à la transition énergétique. Découvrez-la sur www.ge-energie.ch.

En un coup d'œil, cette nouvelle plateforme interactive et conviviale permet aux particuliers, propriétaires de biens immobiliers, entreprises et communes de disposer d'un accès facilité aux informations liées à l'optimisation de l'efficacité énergétique du bâti et aux diverses subventions offertes pour la rénovation énergétique des bâtiments.

En fédérant un maximum d'acteurs·trices et en facilitant l'accès à l'information, GEnergie s'inscrit parfaitement dans la politique énergétique cantonale. Le Canton entend ainsi poursuivre sa politique énergétique d'ici 2030 renforcée par les objectifs liés à l'urgence climatique.

Des actions menées conjointement par SIG et l'Etat qui portent leurs fruits !

Christian Brunier, Directeur général de SIG, se réjouit, « ces résultats encourageants illustrent l'impact des nombreuses actions initiées en 2019 et l'engagement de tous les acteurs·trices genevois·es pour concilier optimisation énergétique et développement des énergies renouvelables. » Du côté des collectivités, 15 communes ont adhéré au nouveau plan collectivité de éco21. Cette action leur permet de bénéficier de spécialistes pour les accompagner dans l'élaboration d'un plan d'actions d'efficacité énergétique « sur mesure » et les soutenir dans la mise en œuvre des projets ainsi que dans le suivi de leur stratégie énergétique.

En 2019, de nombreuses actions ont également été mises en place afin de rencontrer les foyers genevois. L'objectif est de proposer aux habitant·es des diagnostics à domicile pour les aider à réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, et les inciter à mettre en œuvre des mesures d'optimisation énergétique. En 2019, 10'000 appartements et 1'000 villas ont été visités.

Le secteur de l'immobilier, bénéficie désormais d'un accompagnement ciblé pour améliorer la performance énergétique des projets de rénovation de leur parc. Des prestataires agréés assurent une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Energie (AMOen) pour élever l'ambition énergétique des projets, et d'Assistance à Maîtrise d'Usages (AMU) pour associer et impliquer les habitant·es dès le début du projet de rénovation. Lancée en février 2019, plus de 15 projets sont aujourd'hui initiés et permettront de rénover près de 100'000 m².

Enfin, les actions pour les entreprises ont été poursuivies. Un effort particulier est mené depuis 2018 pour soutenir les PME. Ainsi, un dispositif de soutien a été initié et a déjà séduit plus de 60 PME du Canton. Concrètement, les PME ont la possibilité de solliciter un·e expert·e appelé·e Gestionnaire énergie délégué (GED), pour les aider à concevoir et à mettre

en œuvre un plan d'action Efficience énergétique. A chaque étape du plan, l'entreprise peut bénéficier d'aides financières. Plus de 30 expert·es issu·es de bureaux d'ingénieurs genevois œuvrent activement pour cet accompagnement. Les grandes entreprises poursuivent également leurs efforts dans les économies d'énergie. En 2019, quelques 13 GWh/an électriques et 5500 tCO2 supplémentaires ont été économisés par les grandes entreprises genevoises avec le soutien du programme éco21 !

SIG-éco21 et l'Etat de Genève se réjouissent du succès des actions GEnergie menées conjointement et de l'engagement solide du réseau de partenaires. Ces résultats concrets contribuent à réaliser les objectifs cantonaux en matière d'excellence énergétique et atteindre la société à 2000 Watts.

Découvrez la nouvelle plateforme GEnergie :

www.ge-energie.ch

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Etat de Genève** : Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe responsable de la communication, tél. + 41 76 304 20 66
- **SIG** : Mme Anne-Claude Steiner Mellot, relations publiques, tél. + 41 79 629 41 66